

**BOURSE JACQUES-BOUCHARD  
MAÎTRISE OU DOCTORAT  
SOINS PALLIATIFS À DOMICILE  
Montant de la bourse : 10 000 \$**

Madame Caroline Maranda-Bouchard, présidente fondatrice de la Fondation Jacques-Bouchard, profondément convaincue de l'importance des soins palliatifs à domicile et de la recherche pour l'avancement des soins infirmiers palliatifs, veut garantir le soutien à court et long terme aux études supérieures et à la recherche à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Une bourse de 10 000 \$ sera attribuée à une personne étudiant à la maîtrise ou au doctorat, dont le projet de recherche porte **sur les soins palliatifs à domicile**.

**Critères d'admissibilité :**

- Être inscrit à plein temps à la maîtrise ou au doctorat en sciences infirmières
- Effectuer un projet de recherche dans le domaine des soins palliatifs à domicile

**Critères d'évaluation**

**Excellence du dossier académique**

- Moyenne cumulative
- Bourses et distinctions
- Communications et publications
- Expérience en recherche, stages ou practicum

**Qualité du projet**

- Clarté des objectifs
- Pertinence du cadre théorique et de la méthodologie
- Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine des soins palliatifs

**Le dossier de candidature doit inclure**

- Relevés de notes du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat le cas échéant (non officiel accepté)
- Curriculum vitae complet faisant notamment état de l'expérience clinique et de recherche, des bourses d'études et des publications
- Brève description du projet d'études ou de recherche (problématique, but, cadre de référence, méthodologie, retombées attendues) d'un maximum de 500 mots
- Lettre de recommandation de la personne dirigeant votre projet de recherche (maximum 500 mots)

**Acheminement de la demande**

Seuls les dossiers complets sont étudiés. Envoyez les pièces exigées en UN SEUL document PDF à l'adresse suivante : [vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca](mailto:vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca)

La lettre de recommandation de la personne dirigeant votre recherche doit être envoyée séparément à la même adresse électronique.

**Date limite : 27 février 2023 à midi**